

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

CIRCULAIRE N° 2156/DEF/DCSEA/SDA/2/EEF/511/53

relative au recrutement au choix des majors du service des essences des armées au titre de l'année 2003.

Du 26 mars 2003

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES : *sous-direction administration ; bureau personnel.*

CIRCULAIRE N° 2156/DEF/DCSEA/SDA/2/EEF/511/53 relative au recrutement au choix des majors du service des essences des armées au titre de l'année 2003.

Du 26 mars 2003

NOR D E F E 0 3 5 0 6 8 8 C

Références :

Décret 78-356 du 17 mars 1978 (BOC, p. 2351) modifié.

Arrêté du 16 mai 1978 (BOC, p. 2361) modifié.

Pièce(s) Jointe(s) :

Deux annexes.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 614.1.2.4.

Référence de publication : BOC, 2003, p. 3058.

Un recrutement au choix dans le corps des majors du service des essences des armées (*SEA*) est ouvert, au titre de l'année 2004, parmi les sous-officiers du service des essences des armées âgés au 1er janvier 2004 de 40 ans au moins.

1. DOSSIER DE CANDIDATURE.

Le dossier comprend :

- une demande manuscrite précisant le mode de recrutement ;
- un état de renseignements du modèle donné en annexe I.

L'autorité militaire de premier niveau exprimera son avis en utilisant les mentions d'appuis suivantes : *IP, IN, IS, AT, AJ* (voir nota en annexe I) et inscrira un numéro de classement.

Les personnels prévus au plan de mutation figureront sur les états de proposition de la région où ils ont été notés en 2003.

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard pour le 23 septembre 2003.

2. NOMINATIONS.

Les nominations au choix au grade major sont prononcées par le ministre de la défense, direction centrale du service des essences des armées (*DCSEA*) sur proposition d'une commission présidée par un ingénieur général ou un ingénieur en chef du service des essences des armées.

Les nominations au choix interviennent après les nominations des candidats issus du concours.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

L'ingénieur général, directeur central du service des essences des armées,

Michel SCHMITZ.

ANNEXE I.
ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS. MAJOR CHOIX AU TITRE DE L'ANNÉE 2004.

Figure 1. Etat de renseignements. Major choix au titre de l'année 2004.

ETAT DE RENSEIGNEMENTS.

Majors « choix » au titre de l'année 2004.

Avis des autorités hiérarchiques.

	1993.	1994.	1995.	1996.	1997.
Niveau de notation.					
Potentiel.					
Emploi.					

	1998.	1999.	2000.	2001.	2002.	2003.
Niveau de notation.						
Potentiel.						
Emploi.						

Autorités.	Mention d'appui.	Classement.	Visa.
Directeur régional.			

Nota. — *IP* = inscrire en priorité; *IN* = inscrire normalement; *IS* = inscrire si possible; *AT* = peut attendre; *AJ* = ajourné.

ANNEXE II.
**LISTE DE CLASSEMENT DES SOUS-OFFICIERS PROPOSÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2004
POUR LA NOMINATION AU GRADE DE MAJOR.**

Figure 2. Liste de classement des sous-officiers proposés au titre de l'année 2004 pour la nomination au grade de major.

LISTE DE CLASSEMENT
des sous-officiers proposés au titre de l'année 2004 pour la nomination au grade de major.

Direction régionale ou organisme assimilé :

Arme ou service :

Nom.	Prénoms.	Affectation.	Numéro de classement et mention d'appui.	Observations.